

Image not found or type unknown



# Succession de mon pere decede

Par **marinaquat**, le **03/09/2015** à **16:29**

mon pere vient de deceder de son vivant il a deja fait son partage entre ses 3 enfants et a fait une donation au dernier vivant pour ma mere sans contrat de mariage doit-on payer des frais de succession ?, le notaire a envoye aux impots le detail de ses comptes ..